
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif
tenue le vendredi 14 août 2015 à 8 h
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

ABSENCE :

Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M^e Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
M^e Emmanuel Tani-Moore, Greffier adjoint
M. Jacques A. Ulysse, Directeur général adjoint - Services institutionnels
M. Francesco Miele, leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue avec avis préalable.

CE15 1557

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du comité exécutif du 14 août 2015.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE15 1558

Il est

RÉSOLU :

de nommer Monsieur Marc-André Gadoury comme observateur au conseil d'administration de la Société du parc Jean-Drapeau, pour un mandat de 3 ans, à compter des présentes.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1150120004

CE15 1559

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de déclarer, conformément à l'article 85.5 de la *Charte de la Ville de Montréal*, le conseil de la Ville compétent à l'égard du déneigement sur le réseau de voirie locale pour une période de deux ans, à compter de la date de la présente résolution;
- 2- d'inscrire à l'ordre du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement du conseil de la Ville sur la délégation de certains pouvoirs relatifs au réseau de voirie artérielle aux conseils d'arrondissement (08-055) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1155266001

Levée de la séance à 8 h 06.

70.001

Les résolutions CE15 1557 à CE15 1559 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre Desrochers
Président du comité exécutif

Emmanuel Tani-Moore
Greffier adjoint